



ELABORATION DU SAGE HERS-MORT – GIROU

REUNION DES COMMISSIONS GEOGRAPHIQUES

COMMISSION GIROU

LUNDI 15 AVRIL 2013 A GRAGNAGUE

Etaient présents : Cf. liste jointe en annexe

Introduction de la réunion

D. Averseng (Adjoint au maire de Gragnague, représentant la Communauté de Communes des Coteaux du Girou à la CLE) accueille les participants et introduit la réunion. Il rappelle l'attachement des communes riveraines du Girou à la restauration des cours d'eau. L'adhésion de la Communauté de communes des Coteaux du Girou au Syndicat de l'Hers permet des actions renforcées. Un tronçon du Girou sera renaturé en 2013 sur la commune de Gragnague.

S. Macé (animateur du SAGE Hers-Mort – Girou) présente l'outil de gestion SAGE et la procédure d'élaboration engagée sur le bassin Hers-Mort – Girou.

J. De La Rocque et C. Cransac (bureau d'études CEREG Massif Central) présentent l'état des lieux du SAGE. Cet état des lieux est toujours en cours d'élaboration et certaines données n'ont pas encore été collectées. Néanmoins, la présentation couvre l'ensemble des sujets concernant le bassin et doit permettre d'engager le débat avec les participants.

Débats

Gestion des plans d'eau

Les plans d'eau sont très nombreux sur le bassin du Girou. Les analyses hydrologiques montrent qu'ils ont une influence sur le régime des eaux.

En dehors des gros ouvrages, de nombreux barrages ne sont pas équipés de dispositifs pour restituer le débit réservé. Lorsqu'ils existent, les siphons sont souvent envasés.

Les débits réservés sont peu contrôlés. La DDT du Tarn a engagé un plan de contrôle des débits réservés en collaboration avec l'ONEMA. Les constats réalisés sur le terrain montrent qu'ils ne sont pas souvent respectés. Le plan de contrôle permettra d'avoir une vision plus précise de la situation sur la partie tarnaise du bassin du Girou et d'engager des démarches auprès des gestionnaires de plans d'eau pour mettre les ouvrages en conformité avec la réglementation.

L'année 2012 a été une année de pénurie, les retenues de la Balermé et du Laragou se sont vidées de manière précoce en raison d'un remplissage hivernal insuffisant. Il est mentionné qu'il avait été

envisagé la mise en place d'une réalimentation de la Balerme par un pompage hivernal dans le Girou. Celle-ci n'a pas été réalisée.

Il est rappelé que la Balerme et le Laragou ont été conçus pour affecter leur volume au 2/3 à l'irrigation et au 1/3 au soutien d'étiage. Les agriculteurs mobilisent en moyenne seulement 20 % des volumes qui leur sont affectés. Il reste donc davantage de ressources pour assurer le soutien d'étiage.

L'année 2012 a été marquée par une absence de pluies quasi record sur le bassin par rapport aux autres régions françaises. Le remplissage hivernal n'a été que de 4 % de la normale. Cet épisode a permis de constater que lors des années très sèches, la consigne de débit de 160 l/s à Cépet ne peut pas être tenue.

Les retenues de la Balerme et du Laragou ont aussi une vocation de loisirs pour la pêche et les activités nautiques, ce qui implique le maintien d'un niveau minimum. Tous ces objectifs d'usage ne peuvent pas être satisfaits en année sèche.

L'irrigation est peu développée sur le bassin. Les cultures de blé et d'oléagineux se pratiquent en sec, l'irrigation est utilisée pour les cultures fourragères des éleveurs, les semences et le maïs que l'on retrouve principalement sur la partie aval du bassin du Girou. L'irrigation permet également le développement de cultures à forte valeur ajoutée (maraîchages en périphérie de l'agglomération). On observe une réduction de la culture du maïs sur le bassin au cours des dernières années.

La gestion de la Balerme et du Laragou est financée en grande partie par les cotisations des irrigants. La fédération de pêche de Haute Garonne contribue au financement du soutien d'étiage. La diminution de l'irrigation peut remettre en question l'équilibre financier des ouvrages.

Des inquiétudes sont formulées sur l'ensablement de la retenue de la Balerme, qui pourrait réduire sa capacité. Des opérations de curage seraient à envisager. La CACG qui exploite les ouvrages indique que ce phénomène reste limité.

Gestion quantitative

Il n'existe qu'un point nodal pour la gestion des débits d'étiage au sens du SDAGE Adour-Garonne : l'Hers à Toulouse (au pont de Périole). Le Girou ne dispose pas d'un point de contrôle et de valeurs réglementaires de débit pour appuyer la gestion quantitative.

Il est mentionné l'effet des plans d'eau pour écrêter les crues. Cet effet intervient lorsque les retenues sont vides et qu'elles captent les eaux des pluies automnales. La raréfaction des crues débordantes est avant tout liée au recalibrage des cours d'eau réalisé au cours des dernières décennies.

Les riverains considèrent que l'écoulement des crues du Girou s'est amélioré depuis que l'entretien régulier du lit est assuré par le Syndicat du Haut Girou, en réduisant la formation d'embâcles végétaux. L'entretien du Girou s'est étendu sur la partie aval avec l'adhésion des communes et des intercommunalités au SMBVH à partir de 2009.

Qualité de l'eau et des milieux

Les rejets des stations d'épuration constituent un soutien d'étiage pour les petits cours d'eau au débit très faible en été. Dans cette situation, la préservation d'une qualité d'eau correcte suppose d'augmenter fortement les performances des stations.

De nombreux cours d'eau du bassin du Girou ont un bon potentiel écologique et piscicole (Laragou, Vendinelle). Certains ont une qualité d'eau et des milieux très dégradés. La récurrence d'étés très secs avec des étiages très prononcés est un facteur de fragilité des populations piscicoles. Des mortalités ont été constatées en 2012. Une station de suivi de la qualité et des poissons est assurée à Cuq-Toulza par le Conseil Général du Tarn (station complémentaire au Réseau Hydrobiologique et Piscicole).

On constate une amélioration de l'état des cours d'eau depuis quelques années avec le développement des bandes enherbées : réduction des apports de fines, amélioration de la qualité de l'eau.

Gestion des bords de cours d'eau

Les riverains et exploitants déplorent que les bandes enherbées deviennent des chemins pour des pratiquants de loisirs motorisés (quads, 4x4) ou pour des personnes qui viennent déposer des déchets en toute illégalité.

Un projet de compostière en bordure de ruisseau à Gragnague suscite l'inquiétude de la municipalité. Ce type de projet est soumis à autorisation ou à déclaration selon la situation. La police de l'eau s'applique pour préserver la qualité des eaux et l'écoulement des crues débordantes. Il est possible de définir dans le SAGE des mesures réglementaires qui répondent à des situations spécifiques rencontrées sur le bassin.

Urbanisation sur l'aval du bassin du Girou

Le cours aval du Girou à proximité de la confluence de l'Hers est un secteur soumis à une forte pression d'aménagement : extension d'Eurocentre, ligne LGV, liaison autoroutière vers Blagnac, nouveaux établissements industriels.

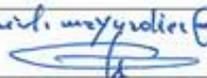
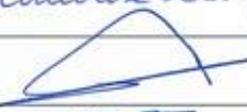
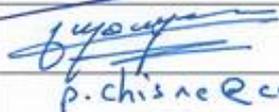
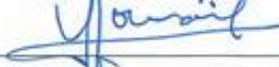
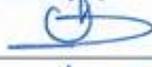
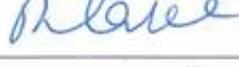
La croissance urbaine sur la partie aval du bassin est un enjeu majeur du SAGE. Il faut s'appuyer sur les SCOT.

ELABORATION DU SAGE HERS-MORT - GIROU

REUNION DE LA COMMISSION GEOGRAPHIQUE DU GIROU

LUNDI 15 AVRIL 2013 A GRAGNAGUE

FEUILLE D'EMARGEMENT

| Nom Prénom | Commune / Organisme | Signature + e-mail |
|--------------------------------------|--|---|
| FROMENTEZE Pierre | DDT 31 |  |
| Mélanie BÉNAZET | SNEA31 |  melanie.benezet@ reseau31.fr |
| DURAND René | SHBVM Section GIROU |  |
| Véronique BAER | Arbres et Paysages d'Audun | apa31@gee.fr  |
| Bernardi Paul | Chaire Bonnières |  |
| NAYNADIER David | ONENA SDBI | David.Naynadier@onena.fr  |
| EYCHENNE Marc | CCIT |  m.eychenne@ toulouse.cci.fr |
| And Roudière | Commissariat Général Mans de France P. |  |
| < MOUYNET Pauline 06-08-08-55-72. | St Sauveur - St Jory. Syndicat Proje Rurale |  p.chisne@cgj.fr |
| CHISNÉ PAXAL | CACG. |  |
| OUDARD Yann | SNEA31 |  |
| SORMAIL Yann | SICOVAL |  |
| FRANSE Cécile | Chambre Agriculture 81 |  |
| FOURNIS Jean-François | Agriculteur |  |
| Maronese J. Paul | Mairie B-Riquet Agriculteur |  |
| Quintard Brigitte | Mairie St-Astrix le Comte |  |
| PEZZOT Michel | Mairie L'hopital fr |  |
| SCHARFFE Jilke | Agence de l'eau |  |
| LABERROUSE Anne | Puychaumont |  |
| BRU Emeline | Service civiq Mairie Gragnague |  |